



ECO & FINANCES

N°1

de la catégorie Presse écrite par Togo Médias Awards

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES



Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

P.4
UEMOA
BOAD et CDP signent un accord historique de financement en faveur du secteur privé



P.2
DIALOGUE INTER-PROFESSIONNEL SUR LA FISCALITÉ
Mise en lumière de l'impact des conventions fiscales en Afrique



P.6
FINANCE VERTE
Une banque mauricienne veut accompagner la transition énergétique en Afrique



Dr Alexandre De Souza, Directeur du centre togolais des expositions et foire de Lomé (CETEF).

CETEF / FOIRES ÉDITIONS 2023

Page 3

Des innovations majeures pour une croissance économique durable

OTR
POUR LA SECURISATION DES BIENS FONCIERS

OUI CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIERES

COMMUNES Agooe-Nyive 1 & 2

22 Mai 20 | 21 Août 23

Assistance Routière

Pour toute assistance routière vous pouvez maintenant nous contacter sur notre numéro vert

N° Vert 80807070

L'union pour l'efficacité

Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité

Mise en lumière de l'impact des conventions fiscales en Afrique

La tenue de la deuxième édition du Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité (DIF) se profile à l'horizon, avec des dates fixées les 6 et 7 juillet à Lomé, au Togo. Cet événement d'envergure constitue une plateforme où les pays africains pourront discuter des implications des conventions fiscales qu'ils ont signées. Des experts de la fiscalité togolaise ainsi que des universitaires seront présents pour enrichir les débats. Le thème central de cette année est « le continent africain à l'épreuve des conventions fiscales ».

Yves ATCHANOUVI

L'objectif principal de cette nouvelle édition du DIF est de procéder à une évaluation approfondie des différentes conventions fiscales actuellement en vigueur dans les pays africains. Il s'agit de dresser une cartographie exhaustive des accords qui favorisent le développement économique et ceux qui sont devenus obsolètes. Pour atteindre cet objectif, Koffi Agbénoto, Président du comité

d'organisation, souligne l'importance de prendre en compte les réalités des activités économiques et la mobilisation des recettes fiscales internes.

Le point d'orgue de cet événement sera les 36 présentations qui seront données par des experts venant de France et du Maroc. Ces professionnels chevronnés apporteront leur expertise et partageront leurs connaissances sur les meilleures pratiques en matière de conventions fiscales. Leur participation permettra aux par-

ticipants de bénéficier d'une vision globale et d'explorer les opportunités de renforcement des accords fiscaux.

L'organisation de ce Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité est le fruit d'une collaboration étroite entre l'Office Togolais des Recettes (OTR) et son Institut de formation fiscale et douanière (IFFD), l'Université Paris Dauphine et l'association dauphinoise d'administration fiscale (ADAF). Ce partenariat dynamique garantit la qualité de l'événement et facilite la



participation tant en présentiel que virtuellement, en offrant ainsi une plus grande accessibilité aux professionnels intéressés.

En conclusion, la deuxième édition du Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité s'annonce comme une opportunité unique pour les pays africains de revisiter leurs conventions fiscales existantes. Les discussions et les présentations fourniront une vision éclairée

des enjeux liés à ces accords et permettront d'identifier les ajustements nécessaires pour optimiser leur impact sur le développement économique de l'Afrique. Grâce à la participation d'experts de renom et à la collaboration entre les différentes institutions, cet événement promet d'être une source inestimable de connaissances et d'inspiration pour les acteurs de la fiscalité en Afrique.

Diplomatie

Un émissaire du Président mauritanien chez le chef de l'Etat

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a accordé ce 4 juillet 2023 une audience au ministre mauritanien des Affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs.

Ousmane Kane séjourne à Lomé dans le cadre du premier Forum Infra for Africa couplé avec l'Assemblée annuelle des actionnaires de Africa50, en tant que représentant personnel du chef de l'Etat mauritanien à cette rencontre internationale. « J'ai été dépêché au Togo par le Président de la Mauritanie Mohammed Ould Ghazouani pour le représenter à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Africa 50. C'est



à ce titre que j'ai été reçu par le Président Faure Gnassingbé. Nous avons parlé des perspectives de coopération dans plusieurs domaines entre les deux pays » a déclaré le ministre mauritanien des Affaires éco-

nomiques et de la promotion des secteurs productifs.

Le Togo et la République Islamique de Mauritanie entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération.

En octobre 2021, le chef de l'Etat a effectué une visite d'amitié et de travail à Nouakchott, marquée par des entretiens en tête-à-tête avec son homologue mauritanien sur les mécanismes de ren-

forcement de la coopération bilatérale et des questions d'intérêt commun notamment la lutte contre l'insécurité, la violence dans le Sahel et le changement climatique.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

CETEF/ Foires éditions 2023

Des innovations majeures pour une croissance économique durable

Le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo Adedze a procédé le mercredi 05 juillet 2023 à Lomé, au lancement officiel de la campagne de promotion de la 4ème édition de la foire made in Togo et la 18ème foire internationale de Lomé. C'était en présence du Dr Alexandre De Souza, nouveau directeur du centre togolais des expositions et foire de Lomé (CETEF), des opérateurs économiques, les chefs de sociétés, des exposants, des professionnels de médias et bien d'autres.

Bernard AFAWOUBO

Connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux », c'est au tour de ce thème que se tiendront la 4ème édition de la foire "Made in Togo" qui est prévu du pour se tenir du 28 juillet au 6 août 2023, et la 18ème foire internationale de Lomé qui aura lieu du 22 novembre au 03 décembre 2023 sur le site du Centre Togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF), puisqu'au-delà du caractère commercial que revêtent les foires, elles sont aussi des occasions ultimes de réflexion et d'échanges autour des questions relatives au développement du commerce en général.

« Le choix de ce thème répond à notre ambition d'organiser ces deux événements pour offrir l'occasion aux participants de s'interroger sur les actions à entreprendre pour renforcer le marché togolais, créer de nouvelles filières en devenant leader de

celle-ci, assurer une production suffisante de biens et services, favoriser les échanges interafricains et mondiaux et pourvoir inventer une nouvelle manière de faire du commerce et d'exceller dans l'art du commerce. Toutes ces réflexions et expériences devront contribuer à une croissance significative de l'économie nationale. De ce fait, il est question de professionnaliser nos savoir fait nationaux, les connecter aux marchés locaux et internationaux pour en tirer de plus grands bénéfices pour tous les acteurs » Alexandre De Souza, nouveau directeur du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF).

A en croire Kodjo Adédzè, ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, ce thème est une piste de renforcement des liens commerciaux des biens entre les pays participants à l'événement et suscite d'ailleurs une meilleure exploitation des atouts de la Zone libre-échange continentale africaine (Zlecaf), pour une

croissance économique et durable des Etats.

En ce qui concerne la 18ème Foire internationale de Lomé, la foire de toutes les opportunités, le premier responsable du CETEF, en la personne de Alexandre De Souza, annonce des changements majeurs notamment la réduction du nombre de jour dédié à l'événement à 12 afin de répondre à des standards internationaux et reconnecter plus intensivement la foire internationale de Lomé au reste du monde.

« Cette mesure vise principalement à doter l'activité commerciale sur un nombre de jours plus limité et à réduire les charges opérationnelles des exposants » a-t-il précisé.

Et d'ajouter que « D'autres innovations sont également prévues et visent à confirmer les acquis des dernières éditions en termes de notoriété et à poursuivre avec les innovations de la 17ème édition en occurrence la digitalisation des tickets d'entrée, l'expérimentation d'une nouvelle



relation client par la création d'un programme de fidélisation. L'expérimentation également d'un circuit de visite inédit afin d'offrir à tous les exposants une plus grande visibilité. »

Ces innovations seront encore au rendez-vous pour renforcer davantage la gouvernance sur les deux activités et créer des conditions pour être plus proches des exposants nationaux qu'internationaux et aussi proche des visiteurs pour un accompagnement personnalisé.

« Nous viserons sur une amélioration qualitative des expositions et des visiteurs. Durant cette campagne de promotion, nous communiquerons activement avec nos fidèles exposants afin de leur fournir des informations sur l'organisation de cette foire » a déclaré Alexandre De Souza.

« La Foire "made in Togo" et la Foire internationale de Lomé sont en harmonie avec la vision du Chef de l'Etat, soutenue par la feuille de route gouvernementale 2020-2025, d'augmenter la production agricole, de transfor-

mer ces produits sur place et de trouver des débouchés pour leur écoulement. Le but est de créer davantage une valeur ajoutée au profit des femmes et de la jeunesse togolaise » a précisé Kodjo Adédzè, ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

Il a par ailleurs invité toutes les entreprises togolaises surtout les TPME, à saisir cette opportunité en participant à la foire "Made in Togo" qui est une importante façon de promotion des biens et services locaux.

« La période des grandes vacances sont retenues pour cette activité et offre l'occasion aux exposants nationaux d'interagir avec un large public notamment les compatriotes de la diaspora. S'agissant de la foire internationale de Lomé, je vous y convie pour réaliser des affaires pendant la période des fêtes de fin d'année » a lancé Kodjo Adédzè.

Des activités promotionnelles sont prévues pour la réussite de ces événements.

Journée internationale des MPME

La fiscalité et la digitalisation au menu de la célébration au Togo

Le Ministre du commerce, de l'industrie, et de la consommation locale, Kodjo ADE-DZE a présidé le mardi 27 juin 2023 à Lomé, la cérémonie de lancement officielle des activités marquant la commémoration de la journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises au Togo.

Patience SALLAH

Au Togo, la journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises, célébrée pour la première fois

est placée sous le thème « Fiscalité et digitalisation : leviers de croissance pour les MPME togolaises ».

Il urge de promouvoir une croissance durable et une compétitivité des TPME en sensibilisant, informant et facilitant l'adoption de pratiques fiscales saines et de solutions numériques de qualité, d'où le choix de ce thème.

Il est également important d'encourager la collaboration entre les acteurs clés de l'écosystème TPME pour un développement économique inclusif et innovant.

La journée mondiale des MPME offre l'opportunité à la communauté internationale de promouvoir les politiques favorables à l'éclosion des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), de partager des expériences et des bonnes pratiques, de renforcer le soutien aux acteurs de ces entreprises et de créer des partenariats afin de stimuler le développe-

ment de TPME compétitives et dynamiques à travers le monde. C'est également l'occasion de reconnaître davantage le rôle essentiel des TPME dans la croissance économique des Etats et de promouvoir un environnement de plus en plus favorable à leur croissance et à leur résilience.

La commémoration de la Journée internationale des MPME au Togo, traduit à suffisance, la place de choix que le Gouvernement sous l'impulsion du Chef de l'Etat, accorde aux MPME dans le développement socio-économique de notre pays.

« La grande vision de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République, qui veut faire du Togo un pays en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable, exprimée à travers la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025, dont la Réforme 4 vise notam-

ment à « renforcer les mécanismes d'appui aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) », vient à point nommé au regard de l'institution par l'Assemblée Générale des Nations Unies d'une Journée Internationale spécialement consacrée à ces TPME », a indiqué Monsieur Franck Koffi MENSAH, Directeur de Cabinet du Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

« En dehors des actions inscrites dans la loi de finances 2023 en faveur des TPME, le Gouvernement a engagé des réformes notamment la digitalisation des entreprises qui permettra à notre pays d'amorcer un virage numérique dans la stratégie et l'organisation interne des sociétés. Le numérique en tant que vecteur important de croissance et de développement pour notre pays est susceptible de contribuer à l'émergence d'une société plus épanouie, notamment en favorisant l'accès à toutes les opportunités. », a-t-il souligné.

Au cours de la cérémonie de lancement de cette Journée, les plateformes « Togognim » et « Nam Asia » ont été lancées. Initiative du Ministère du commerce, de l'industrie et de la

consommation locale et conçues par deux développeurs d'applications togolais, Elles permettront de renforcer la visibilité des produits locaux d'une part et d'autre part d'informer en temps réel sur les prix pratiqués sur les marchés.

Rappelons que le Togo a adopté en 2021 une charte des très petites, petites et moyennes entreprises, facilitant ainsi la mise en place de mesures de soutien et d'accompagnement appropriées aux TPME. Dans cette dynamique, le Gouvernement a aussi mis en place un cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé, et une Agence nationale de développement des TPME.

L'organisation de cette première journée au Togo est une occasion offerte aux responsables des TPME de mieux s'approprier la nouvelle classification selon la charte, les avantages que prévoit pour eux la loi des finances exercice 2023, les enjeux de la digitalisation ainsi que les opportunités pouvant impacter positivement leurs activités surtout dans le contexte du marché commun de la Zone de Libre Echange Continentale africaine (ZLECAF).

UEMOA

BOAD et CDP signent un accord historique de financement en faveur du secteur privé

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Cassa Depositi e Prestiti (CDP), une institution financière italienne détenue par le gouvernement, ont récemment conclu une convention de financement prometteuse pour les entreprises du secteur privé de la zone UEMOA. L'accord, qui a été signé lors d'une cérémonie officielle à Lomé, permettra à l'organisme italien de financement de projets publics de contribuer à la mise en place d'une ligne de crédit d'un montant substantiel de 60 millions d'euros (39,3 milliards FCFA). Le président de la BOAD, Serge Ekué, et le chargé d'Investissement à la Cassa Depositi e Prestiti, Davide Petrangeli, ont apposé leur signature sur le document.

Dieudonné AMOUZOUVI

Cette ligne de crédit aura un impact significatif en soutenant activement le secteur privé des pays de l'UEMOA dans divers domaines d'activités, notamment en mettant l'accent sur l'agriculture, la promotion de l'égalité des sexes et l'amélioration des conditions de vie des populations. Serge Ekué a souligné l'importance accordée aux femmes entrepreneurs en précisant que «au minimum 10 % des ressources de cette ligne

de crédit seront spécifiquement allouées au financement de projets portés par des femmes ou bénéficiant directement à celles-ci».

«Cette initiative marque une avancée majeure dans notre quête incessante d'une croissance économique plus inclusive, durable et équitable au sein de la zone UEMOA», a-t-il ajouté avec enthousiasme. Il convient de noter que cette ligne de crédit a été approuvée en novembre 2021 par le Conseil d'administration de la BOAD. D'une valeur de plus de 150 mil-

lions d'euros, soit plus de 98 milliards de FCFA, elle sera cofinancée par la CDP et FinDeva, une institution canadienne de financement du développement. Ce partenariat solide entre la BOAD, la CDP et FinDeva témoigne de l'engagement conjoint des institutions financières internationales à soutenir la croissance économique et le développement durable en Afrique de l'Ouest.

Ce partenariat stratégique offre des opportunités prometteuses pour les entreprises de la zone UEMOA,



en particulier celles dirigées par des femmes entrepreneurs. En facilitant l'accès au financement, cette ligne de crédit contribuera à renforcer les capacités productives, à promouvoir l'innovation et à favoriser l'autonomisation économique des femmes. Ces fonds serviront également à financer des projets visant à améliorer les conditions de vie des populations, en

favorisant la création d'emplois et en soutenant le développement socio-économique de la région. Pour rappel, la BOAD et la CDP ont franchi une étape significative dans leur partenariat en signant cet accord historique de financement. Ce dernier ouvre de nouvelles perspectives pour le secteur privé de l'UEMOA, en apport

Coton togolais en détresse

Les défis persistent malgré l'intervention d'Olam

Le coton togolais, après son rachat par Olam, continue de faire face à des difficultés majeures. La campagne 2022-2023 a été marquée par une nouvelle chute de 11 % dans la production de l'or blanc, survenant après une baisse d'environ 25 % lors de la saison précédente. Les chiffres alarmants ont été révélés lors de la présentation du bilan annuel par la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton du Togo (FNGPC) à Kara le 30 juin 2023.

Dieudonné AMOUZOUVI

Au cours de cette campagne, les agriculteurs ont exploité une superficie de 66 017 hectares, réalisant un rendement de 705 kg/ha, contre 68 708 hectares et un rendement de 765 kg/ha en 2022.

Cette nouvelle diminution représente une tendance à la baisse de plus de 66 % de la production entre 2019 et 2023. En effet, il y a seulement quatre ans, lors de la campagne 2018-2019, la production atteignait encore un impressionnant volume de 137 266 tonnes de coton-graine.

La FNGPC attribue cette

contre-performance à plusieurs facteurs majeurs, notamment «la démobilisation des producteurs, l'impact négatif des conditions climatiques, et surtout l'invasion de nouveaux ravageurs». Ces difficultés ont poussé certains agriculteurs à se tourner vers la culture du soja, qui présente des conditions de marché plus favorables en raison de la demande croissante sur les marchés nationaux et internationaux. De plus, la culture du soja bénéficie d'un débouché garanti par la PIA avec le soutien du MIFA (Mécanisme incitatif de finance agricole fondé sur le partage de risques).

Face à cette situation critique, le



réseau s'est engagé à augmenter la production de coton-graine pour la campagne 2023-2024. Les projections visent une production d'au moins 93 500 tonnes, couvrant une superficie de 110 000 hectares, avec un rendement moyen de 850 kg/ha.

Malgré la reprise par Olam, le secteur du coton togolais est toujours aux prises avec des défis majeurs. Les fluctuations continues de la production de l'or blanc suscitent des inquié-

tudes quant à la viabilité à long terme de cette culture emblématique du pays.

Les raisons de cette baisse constante sont multiples. Tout d'abord, la démobilisation des producteurs constitue un obstacle majeur. Les agriculteurs, confrontés à des difficultés récurrentes, perdent leur motivation et leur intérêt pour la culture du coton.

De plus, les aléas climatiques jouent un rôle déterminant dans la production de coton au

Togo. Les changements climatiques entraînent des variations imprévisibles des conditions météorologiques, compromettant ainsi les récoltes.

Un autre facteur contribuant à cette situation est l'infestation de nouveaux ravageurs. Ces parasites attaquent les cultures de coton, causant des dommages considérables aux récoltes et aggravant ainsi le déclin de la production.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 4 juillet 2023

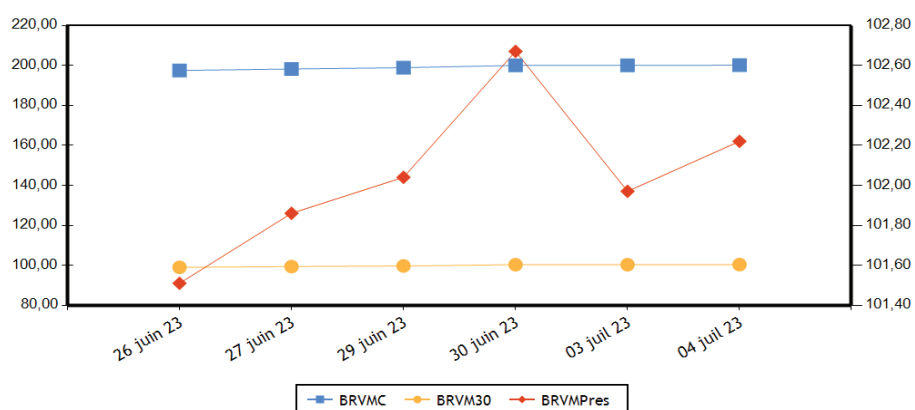
N° 125

BRVM COMPOSITE	200,09
Variation Jour	0,05 %
Variation annuelle	-1,54 %

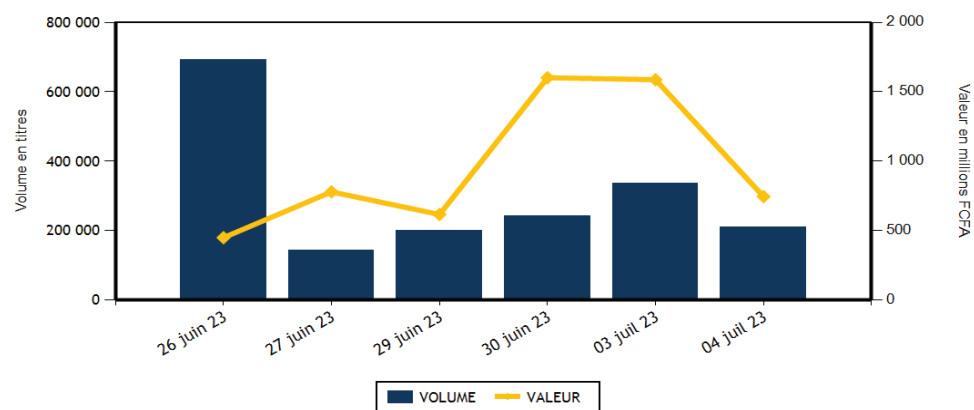
BRVM 30	100,37
Variation Jour	0,07 %
Variation annuelle	0,37 %

BRVM PRESTIGE	102,22
Variation Jour	0,25 %
Variation annuelle	2,22 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 443 860 273 161	0,05 %
Volume échangé (Actions & Droits)	177 832	-25,24 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	431 377 007	-40,86 %
Nombre de titres transigés	43	4,88 %
Nombre de titres en hausse	15	66,67 %
Nombre de titres en baisse	16	-11,11 %
Nombre de titres inchangés	12	-14,29 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 149 697 585 348	-0,04 %
Volume échangé	32 415	-67,18 %
Valeur transigée (FCFA)	313 816 934	-63,41 %
Nombre de titres transigés	7	-56,25 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-75,00 %
Nombre de titres inchangés	5	-54,55 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	8 295	6,69 %	-1,13 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	535	4,90 %	-42,16 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 500	4,86 %	-7,95 %
TOTAL SN (TTLS)	2 745	4,37 %	8,28 %
SAFCA CI (SAFC)	770	4,05 %	-12,50 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 100	-5,98 %	-31,25 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 300	-5,45 %	0,39 %
BICI CI (BICC)	6 600	-4,21 %	-3,65 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 600	-3,70 %	-33,76 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 000	-3,23 %	-6,10 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,22	0,25 %	2,22 %	82 564	148 413 687	6,16
BRVM-PRINCIPAL	36	95,98	-0,03 %	-4,02 %	95 268	282 963 320	11,62

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,12	0,01 %	-6,81 %	10 950	25 912 500	28,87
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	474,60	0,23 %	-2,98 %	15 119	87 548 595	8,89
BRVM - FINANCES	15	78,48	-0,09 %	3,93 %	96 646	182 111 587	6,22
BRVM - TRANSPORT	2	370,34	-0,96 %	8,38 %	4 463	6 451 945	5,92
BRVM - AGRICULTURE	5	233,43	-0,35 %	-17,68 %	19 786	98 399 075	4,62
BRVM - DISTRIBUTION	7	359,32	0,08 %	0,22 %	30 664	30 759 450	12,62
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 240,05	0,00 %	5,79 %	204	193 855	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,12
Taux de rendement moyen du marché	8,14
Taux de rentabilité moyen du marché	8,98
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	124
Volume moyen annuel par séance	530 856,00
Valeur moyenne annuelle par séance	958 425 812,14

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	6,47
Ratio moyen de satisfaction	28,89
Ratio moyen de tendance	446,73
Ratio moyen de couverture	22,39
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	5,07
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Finance Verte

Une banque mauricienne veut accompagner la transition énergétique en Afrique

Mauritius Commercial Bank (MCB), l'une des principales banques mauriciennes, veut accompagner la transition énergétique en Afrique, a annoncé Ashvin Deena, le responsable des entreprises internationales au sein de cette institution financière.

« Le besoin énergétique de l'Afrique est réel. Ce qui est intéressant en Afrique, c'est que l'énergie a été beaucoup focalisée sur les

fossiles. Pour la MCB, nous voyons cela comme un besoin de financement de transition. Nous allons accompagner la transition énergétique qui va

prendre du temps », a promis M. Deena.

Il s'exprimait dans un entretien avec Abidjan.net en marge de l'édition 2023 de l'Africa CEO Forum qui s'est tenue dans la capitale économique ivoirienne les 05 et 06 juin derniers.

« L'argent vert (Green money), il y a en a beaucoup en Afrique mais il n'y a pas beau-

coup de projets », a-t-il ajouté. Auparavant, M. Deena a présenté son institution dont l'aventure africaine a été lancée il y a 15 ans.

« Nous MCB, on se positionne au milieu des banques locales et des banques internationales. Nous avons une expertise, un bilan et un savoir-faire. Nous sommes la seule banque africaine aujourd'hui à avoir une notation Moody's », a-t-il fait savoir.

« La Côte d'Ivoire est un pays qu'on aime bien pour son niveau de stabilité. On aime bien

les perspectives de croissance dans la région. Et c'est pour ça qu'on trouve en la Côte d'Ivoire un point d'ancrage », a affirmé M. Deena, dans un autre registre.

La neuvième édition de l'Africa CEO Forum, l'un des plus grands rendez-vous du secteur privé africain, s'est tenue à Abidjan les 05 et 06 juin 2023 sur le thème : « Réussir malgré les crises : comment accélérer l'émergence de la prochaine génération des champions africains ».

Impôts

Le Tchad à l'école des factures normalisées au Bénin

Une délégation des responsables de l'administration des impôts du Tchad a séjourné au Bénin du 19 au 23 juin 2023. L'objectif de cette visite de travail à la Direction générale des impôts (DGI), est de s'imprégner de la réforme des factures normalisées pour son implémentation au Tchad.

Le Bénin désormais une référence en matière de réforme de factures normalisées. Après le Niger et la

République Démocratique du Congo, c'est le Tchad qui vient s'enquérir de cette réforme qui fait école. Une délégation des

responsables de l'administration tchadienne des impôts a séjourné dans le pays du 19 au 23 juin dernier.

Au cours de la visite, la délégation tchadienne a été suffisamment édifiée. Le cadre institutionnel et organisationnel de la réforme de factures normalisées, les stratégies de mise en œuvre, les résultats obtenus, les défis et les perspectives leur

ont été exposés.

En dehors de ces aspects fondamentaux, les stratégies de communication adoptées pour la réussite de la réforme, les fournisseurs agréés des Machines Electroniques Certifiées de Facturation (MECeF), l'exploitation des données ainsi que la tenue des indicateurs de gestion et de performance ont été abordés lors des échanges

avec Nicolas Yenooussi, entouré des cadres de la DGI.

Au terme de leur mission au Bénin, les responsables de l'administration des impôts du Tchad sont repartis très agueris pour l'implémentation réussie de la réforme de factures normalisées dans leur pays.

www.24haubenin.bj

Economie

À quoi pourrait servir l'euro numérique ?

Souveraineté monétaire, respect de la vie privée, remplacement des espèces, le projet d'euro numérique de la Banque centrale européenne soulève de nombreuses questions.

Le cadre juridique du futur euro numérique, version dématérialisée de la monnaie unique, a été dévoilé mercredi 28 juin 2023 par la Commission européenne. Le projet n'est pas encore précis sur sa forme, mais la Banque centrale européenne (BCE) évoque une application grand public capable de « proposer des paiements sans contact ou des QR codes ».

Stockée sur une carte ou un téléphone mobile, elle permettrait – à partir de 2027 ou 2028 – des paiements en ligne, mais également sans connexion internet, sans frais. L'euro numérique sera « accessible à tous, partout et gratuitement » dans les vingt pays ayant adopté la monnaie unique, a expliqué le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis. Il fournira « une alternative publique » aux

moyens de paiements numériques privés, largement dominés par des entreprises étrangères.

L'institution vante « un moyen de paiement électronique aussi sûr, facile d'utilisation et bon marché que les espèces aujourd'hui ». L'intérêt serait alors d'avoir une nouvelle possibilité de paiement moderne en monnaie banque centrale. Mais les Européens en ont-ils vraiment besoin ?

Un accroissement du pouvoir de la BCE

« Le réel enjeu est la concurrence entre les monnaies et l'objectif n'est pas d'apporter une plus-value dans le quotidien des citoyens », estime Claire Balva, consultante indépendante spécialisée dans les monnaies numériques. En effet, des entreprises privées de paiement en ligne comme Lydia ou PayPal offrent déjà la possibilité de

payer en ligne sans frais. Avec l'euro numérique, la seule différence pour les utilisateurs serait de passer par un dispositif géré par la BCE et non une entreprise privée.

« L'ambition est plutôt d'avoir un euro émis par la BCE qui reste compétitif par rapport aux devises étrangères et aux cryptomonnaies », explique l'experte en monnaie numérique. Cet euro numérique sera un nouvel outil de pilotage de l'économie pour l'institution financière. « Même si ce n'est pas affiché clairement, la BCE veut profiter des possibilités des évolutions technologiques pour programmer la monnaie », et ainsi pouvoir relancer la consommation de façon ciblée, d'après Claire Balva.

Et la vie privée ?

Cette visibilité accrue sur l'ensemble des flux qu'aurait l'institution de Francfort inquiète quant au respect du droit à la vie privée. Sa protection est d'ailleurs la principale préoccupation du public et des professionnels interrogés lors d'une consulta-

tion publique sur l'euro numérique en 2021.

« Ce n'est pas un projet Big Brother », tente de rassurer Mairead McGuinness, la commissaire européenne aux services financiers. Pourtant aucun garde-fou n'a pour l'instant été annoncé. « Traditionnellement, on multiplie les intermédiaires de distribution afin de disperser l'information. Or cela ferait perdre tout son intérêt au projet. »

Sur son site, la BCE indique que « l'identité des utilisateurs pourrait être séparée des données sur les paiements, de sorte que seules les cellules de renseignement financier seraient en mesure d'y accéder [...] afin d'identifier le payeur et le bénéficiaire en cas de suspicion d'activité illégale ». Si la comparaison avec les cryptomonnaies est facile, l'euro numérique s'en éloigne fortement. « Les cryptomonnaies ont intrinsèquement une volonté de décentralisation et de ne pas dépendre d'un organisme, type banque centrale », rappelle Claire Balva. Tout l'inverse de cette monnaie qui serait aux mains de l'institution financière européenne.

L'euro numérique serait plutôt un équivalent électronique du liquide dont l'utilisation baisse. Mais la BCE affirme que le cash ne sera pas remplacé par cette nouvelle monnaie, pourtant nommée « Cash + ».

Pour éviter que cela ne devienne la seule monnaie utilisée, si les Européens adoptaient ce moyen de paiement – ce qui n'est pas encore gagné –, il est prévu que soit mis en place un plafond d'euros détenus sous cette forme qui pourrait atteindre 3 000 €. Objectif : limiter les transferts d'argent des comptes courants vers un stock d'euros numériques.

En effet, cela représenterait un risque pour le financement de l'économie. « Les sommes détenues sur ces comptes sont utilisées par les banques commerciales pour accorder des prêts », explique Claire Balva. Les banques s'inquiètent toutefois de possibles pertes de revenus puisque l'euro numérique, comme les pièces et billets, ne seront pas inscrits dans leur bilan.

MESSAGE DU MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE A L'OCCASION DE LA COMMEMORATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE L'ABUS ET LE TRAFIC ILLICITE DES DROGUES AU TOGO

Notre pays commémore la journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues aux côtés de la communauté internationale ce 26 juin. Cette journée est placée cette année, sous le thème « Les Gens avant tout, mettons fin à la stigmatisation et la discrimination, renforçons la prévention ».

Edition 2023

Notre pays commémore la journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues aux côtés de la communauté internationale ce 26 juin. Cette journée est placée cette année, sous le thème « Les Gens avant tout, mettons fin à la stigmatisation et la discrimination, renforçons la prévention ». Ce thème rappelle sans équivoque la nécessité, d'une part, de sensibiliser notre population et surtout notre jeunesse non seulement sur les risques liés à l'usage de substances mais aussi sur le respect des droits des personnes dépendantes à ces substances, leur accès aux soins de qualité et, d'autre part, d'exhorter les acteurs à renforcer les initiatives visant à prévenir l'initiation et la dépendance aux substances psychoactives au sein de notre jeunesse. En effet, on ne choisit pas de devenir dépendant à une substance ou « toxicomane ». C'est pourquoi mon département, à travers le comité national anti-drogue qui développe des différents programmes d'édu-

cation, saisit l'opportunité qu'offre cette journée pour sensibiliser nos populations sur les risques et les conséquences liées à la dépendance aux drogues. Nous devons donc éviter la discrimination et la stigmatisation qui constituent des facteurs limitant l'accès aux services de prise en charge des personnes qui développent des troubles liés à l'usage des drogues. Par ailleurs, il est évident qu'une consommation occasionnelle ou expérimentale n'est pas sans risque. Je voudrais donc attirer l'attention de tous sur ce phénomène et inviter particulièrement la jeunesse à la prudence et à faire des choix sains, surtout pendant ces temps de vacances. Comme vous le savez, malgré les efforts des services chargés de l'application de la loi, notre jeunesse continue d'être la cible des groupes et bandes de criminels qui lui procurent des substances psychotropes, notamment du cannabis et ses dérivés. L'ampleur que prend ce phénomène, aujourd'hui, constitue le reflet des bou-

versements de nos sociétés, perceptibles dans nos, dans nos familles. Conscient de cette réalité, le gouvernement togolais, sous le leadership de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, a mis l'accent sur la jeunesse qu'il a placée au cœur de ses préoccupations. Ainsi, depuis le début de cette année, un certain nombre d'initiatives visant à éduquer et à sensibiliser les jeunes sur les substances psychoactives ont été réalisées. C'est dans cet esprit que le comité national anti-drogue poursuit ses séries de formation sur le programme universel de prévention au profil des acteurs nationaux en vue de la professionnalisation de la taskforce des acteurs dans notre pays. Les problèmes de drogue continuent de susciter de réelles inquiétudes à cause des récents développements dans son trafic, ainsi qu'à travers la diversité des produits psychotropes apparus sur les marchés illégaux. Les drogues continuent de traverser nos frontières, nos aéroports, nos ports et cir-

culent dans nos communautés et établissements scolaires. Cette journée nous exhorte donc à investir dans la prévention qui doit normalement commencer à la maison, en écoutant nos enfants, en assainissant l'environnement familial et scolaire et en ayant un contrôle sur leur vie et leurs fréquentations. Je voudrais, à ce stade, rappeler ici le rôle primordial de la société civile dans la prévention et inviter les associations et ONGs à poursuivre leurs efforts très appréciés dans la sensibilisation de nos communautés, tout en les exhortant à plus de professionnalisme. Je ne saurais clore mes propos sans adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs nationaux ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Togo dans ses efforts de lutte contre la drogue.

Œuvrons tous pour nos communautés, nos familles saines et positives sans drogues.

Je vous remercie



25%


**sur tous nos climatiseurs
splits et armoires**

08 Mai au 07 Juillet 2023



- Livraison gratuite
- Service après-vente
- Promotion dans la limite du stocks

 LG Shoppe Tokoin
 LG Shoppe Millenium caisse
 LG Shoppe Adidoadin
 Technique Assivito

 +228 91 91 06 06
 91 91 05 05
 22 22 19 40
 22 25 03 07 /
 22 25 03 96

 sav@ramco.tg